

# Comptable Assistant(e)

Formation de niveau IV

Durée : 15 mois

Métier code ROME : M 1203

Le ou la Comptable Assistant(e) assure dans toute entreprise commerciale, industrielle, artisanale ou cabinet comptable la tenue de la comptabilité, des paies et des travaux courants de gestion sous la responsabilité du chef d'entreprise.



## La formation est accessible :

- Aux personnes travailleurs handicapés bénéficiant d'une orientation de la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- Aux salariés et demandeurs d'emploi.

## Les pré-requis :

- Bonne compréhension des textes administratifs et juridiques.
- Bonne disposition avec les données chiffrées.
- Utilisation courante des outils bureautiques.
- Aptitude d'analyse et d'organisation.
- Qualités relationnelles et expression orale (travail en équipe, sens du contact et du dialogue, discrétion).

*Ces éléments peuvent être travaillés au cours d'une remise à niveau (cf. fiche correspondante).*

Le déroulé de la formation est construit de manière à ce que le ou la stagiaire s'inscrive progressivement dans une démarche active de reclassement professionnel.

## Lors des trois premiers mois de la formation, nous vous aiderons à...

- travailler l'engagement dans le projet de reconversion,
- développer des méthodes d'apprentissage,
- vous approprier le profil professionnel attendu sur le métier,
- acquérir les premières compétences professionnelles.

## Ensuite, vous développerez les compétences relevant du métier :

- Assurer les travaux courants de comptabilité.
- Établir la paie et les déclarations sociales courantes.
- Réaliser les travaux de fin d'exercice comptable, analyser la liasse fiscale et exploiter les données.

*Connaissances du fonctionnement des services administratifs d'une entreprise (gestion commerciale, comptabilité, paies) ; normes, règles, organisation comptables et législation du travail ; environnement juridique et fiscal de l'entreprise.*

## Lors du dernier mois, vous pourrez mettre l'accent sur :

- Vos démarches d'insertion socio-professionnelle.
- Votre recherche d'emploi.

## Pourquoi se former à LADAPT Evian ?

- L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire (formation, insertion, accompagnement médico-psycho-social).
- La formation est individualisée (rythme et progression adaptés, entrée possible tout au long de l'année).
- Des stages en entreprise jalonnent le parcours afin de permettre une meilleure adaptation professionnelle.
- La formation débouche sur un diplôme de niveau IV homologué par le Ministère chargé de l'emploi.

*Les stages de rééducation professionnelle sont organisés dans des centres de rééducation professionnelle (CRP), publics ou privés, appartenant au secteur médico-social. Ils permettent à la personne handicapée de suivre une formation qualifiante avec la possibilité d'être rémunérée et logée si besoin au sein même de ces centres.*